

Votre don permet de nourrir cette fraternité qui nous unit et de faire rayonner les valeurs de paix, d'amour et de service au cœur de notre quartier et au-delà. Ensemble, nous pouvons relever les défis et garantir que notre paroisse continue à être un lieu d'accueil, d'écoute et de partage.

Comment contribuer ?

- **Virement bancaire**

Avec le libellé "Offrande nominative" – Coordonnées bancaires FR 43 20041 00001 0987329P020 06

- **Par Chèque**

Déposez votre contribution à l'église lors des offices (Chèque à l'ordre de "Eglise Protestante unie de La Rencontre")

- **Don en ligne**

Faire un don en ligne en cliquant sur ce lien : [Dons en ligne](#)

Si vous souhaitez participer de manière régulière, pensez à la possibilité du virement automatique récurrent ou du prélèvement automatique, une manière simple de soutenir durablement notre communauté.

Enfin, gardez en mémoire que les dons et offrandes nominatifs (chèques, virements ou prélèvements) permettent une réduction d'impôts de 66% du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Si vous êtes imposable, les offrandes nominatives sont à privilégier car elles permettent à la paroisse de bénéficier de ce levier fiscal et de rendre vos contributions plus efficaces.

Un don de 50 euros vous reviendra à 17 euros.

Un don de 100 euros vous reviendra à 34 euros.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre générosité et votre engagement fidèle.

Avec toute notre reconnaissance fraternelle,

Le Conseil Presbytéral de l'Eglise protestante unie de La Rencontre